

Ne pas distribuer directement ou indirectement aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ni au Japon



Communiqué de presse

Strasbourg, le 23 février 2011

BIOSYNEX lance son introduction en Bourse sur ALTERNEXT de NYSE Euronext Paris

Introduction sur Alternext avec Offre au Public

- **Ouverture de l'Offre à Prix Ouvert et du Placement Global dans une fourchette indicative du prix d'offre comprise entre 7,22 euros et 8,38 euros par action**
 - **Une Offre à Prix Ouvert en France, d'au moins 50% si la demande le permet**
 - **Un Placement Global, de 50 % si la demande le permet**
- **Taille initiale de l'offre : 346 261 actions nouvelles à émettre, soit 2 700 836 euros (sur la base du prix correspondant au milieu de la fourchette indicative de prix du PG et de l'OPO)**
- **Clause d'extension portant au maximum sur 15 % du nombre d'actions initialement émises soit un total de 398 200 actions nouvelles**
- **Clôture de l'offre le 18 mars 2011 pour l'Offre à Prix Ouvert et le Placement Global**
- **Fixation du prix de l'offre prévue le 21 mars 2011 et début des négociations prévu le 25 mars 2011**

Biosynex annonce ce jour le lancement de son introduction en bourse en vue de l'inscription aux négociations de ses actions sur ALTERNEXT de NYSE Euronext Paris.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») a apposé le visa n°11-051 en date du 22 février 2011 sur le Prospectus relatif à l'introduction en bourse des actions de Biosynex.

Biosynex, un challenger des Tests de Diagnostic médical Rapide

Créé en 2005 par le Pharmacien Biologiste Thierry Paper, son Président directeur-général, Biosynex développe, fabrique et commercialise des Tests de Diagnostic Rapide (TDR) particulièrement innovants qui permettent une meilleure prise en charge médicale des patients grâce à la rapidité de leur résultat et à la simplicité d'utilisation.

Ne pas distribuer directement ou indirectement aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ni au Japon

Sur un marché en croissance porté par des besoins structurels forts dans les pays développés (maîtrises de dépenses et concentration des laboratoires incitant les médecins à réaliser eux-mêmes les tests sur place) et dans les pays en voie de développement (absence d'infrastructures et besoins spécifiques pour les maladies tropicales), Biosynex est en pôle position pour challenger son marché.

Expertise, organisation intégrée, R&D rapide et efficace, partenariats scientifiques et industriels de premier plan, réseau de distribution international,... Biosynex dispose d'atouts concurrentiels forts pour poursuivre sa stratégie de conquête et développer des produits innovants qui répondront aux nouvelles attentes des milieux médicaux.

Pour assurer le développement rapide de son activité, Biosynex a pour objectifs :

- d'atteindre le leadership pour l'ensemble de la gamme de produits phares,
- de devenir l'expert mondial du TDR dans l'obstétrique,
- de lancer de nouveaux produits en propre et en partenariat afin notamment de se positionner sur d'autres pathologies importantes.

Au 31 octobre 2010, Biosynex a réalisé un chiffre d'affaires sur 10 mois de 791 K€ et un résultat net proche de l'équilibre à (54) K€. Sur l'année 2010, ce chiffre d'affaires est estimé à 1 M€ contre 689 K€ en 2009 et 485 K€ en 2008.

4 produits phares qui rencontrent un succès croissant

Biosynex dispose notamment de 4 produits phares à fort potentiel de développement :

Marqueurs d'urgence

- Test de rupture de membranes : concerne 30 % des grossesses dans le monde
- Test de protection anti-tétanos : 2 millions de consultations aux urgences pour blessure en France chaque année

Maladies infectieuses

- Test Mononucléose infectieuse (virus d'Epstein Barr ou EBV) : 80%-90% des adultes ont été en contact avec le virus dans les pays développés

Pathologies tropicales

- Test de dépistage du paludisme : 240 millions de cas dans le monde chaque année

Une introduction en bourse pour accélérer la forte croissance

L'introduction en bourse de Biosynex va permettre à la société d'accroître sa notoriété et assoir sa crédibilité sur ses marchés.

Les capitaux levés via l'introduction en bourse visent à fournir à Biosynex les moyens supplémentaires pour :

- Créer une structure commerciale à l'export
- Renforcer la R&D
- Automatiser l'outil industriel et agrandir les locaux
- Fidéliser les équipes et attirer de nouveaux talents

Par ailleurs, Biosynex souhaite pouvoir saisir des opportunités d'acquisition dans la cadre de sa stratégie d'intégration verticale

Ne pas distribuer directement ou indirectement aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ni au Japon

Modalités de l'opération

La Société a demandé l'inscription aux négociations sur Alternext de la totalité des actions composant son capital, soit 495 000 actions intégralement souscrites, entièrement libérées et toutes de même catégorie, ainsi que les actions nouvelles susceptibles d'être émises dans le cadre de l'Offre telle que définie ci-après.

Il est prévu que la diffusion des actions nouvelles dans le public se réalise dans le cadre d'une offre (l'Offre) comprenant une offre au public en France réalisée sous la forme d'une Offre à Prix ouvert, principalement destinée aux personnes physiques, et un Placement Global principalement destiné aux investisseurs institutionnels.

Si la demande de l'OPO le permet, le nombre définitif d'actions allouées sera au moins égal à 50% du nombre total d'actions offertes. Il pourra être augmenté par prélèvement sur le Placement Global ou réduit dans les limites de l'article 315-35 du règlement général de l'AMF.

Clause d'extension

En fonction de l'importance de la demande sur l'Offre, la Société pourra décider d'augmenter le nombre d'actions initialement émises dans une limite de 15%.

Augmentation de capital

346 261 Actions nouvelles, nombre susceptible d'être porté à 398 200 après exercice de la clause d'extension.

Le nombre définitif d'actions à émettre fera l'objet d'un avis Euronext publié le 21/03/11.

Fourchette de prix indicative

Le prix par action dans le cadre du PG et de l'OPO sera compris entre 7,22€ et 8,38€. Ce prix ne préjuge pas du prix définitif qui pourra se situer en dehors de cette fourchette et sera fixé à l'issue de la période de construction du livre d'ordres.

En cas de modification des modalités initialement arrêtées pour l'Offre non prévue par le présent prospectus, et notamment en cas de fixation d'un prix définitif en dehors de la fourchette, un complément au prospectus sera soumis au visa de l'Autorité des Marchés Financiers.

Les ordres d'achat ou de souscription passés pourront alors être révoqués pendant au moins les deux jours de bourse suivant la publication de cette note complémentaire.

Cotation des actions nouvelles

La première cotation des actions se fera au prix de souscription issu de la centralisation des ordres et dans la fourchette de prix de 7,22€ à 8,38€.

Produit brut de l'émission

Si l'émission est réalisée à un prix correspondant au milieu de la fourchette indicative de prix du PG et de l'OPO, et si l'OPO représente 50% de l'Offre et le PG 50%, le produit brut de l'émission est estimé à 2.700.836€ (3.105.960€ si exercice de la clause d'extension et 2.500.002€ en cas de réalisation à 92,564%).

Date de jouissance

01/01/11. Les actions donneront droit aux dividendes éventuellement versés au titre de l'exercice clos le 31/12/2011.

Ne pas distribuer directement ou indirectement aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ni au Japon

Règlement livraison

Prévu le 24/03/11.

Garantie de bonne fin

L'émission des actions nouvelles ne fait pas l'objet d'une garantie de bonne fin telle que décrite dans l'article L 225-145 du Code de Commerce. Les négociations sur les actions nouvelles interviendront postérieurement à l'émission du certificat du dépositaire.

Si 100% de l'augmentation de capital en bas de fourchette, 92,564% en milieu de fourchette et 86,2% en haut de fourchette, soit la création respectivement de 346.261, 320.513 et 298.330 actions nouvelles, n'était pas réalisée, le montant levé lors de l'opération ne représenterait pas un minimum de 2,5M€, l'opération serait annulée et les ordres seraient caducs.

L'augmentation de capital ne fait pas l'objet d'un contrat de garantie.

Code ISIN : FR0011005933

Code mnémonique : ALBIO

Calendrier indicatif

22/02/11	Visa des Autorités des Marchés Financiers
23/02/11	Publication de l'avis d'opération par NYSE-Euronext Publication d'un communiqué décrivant les principales caractéristiques de l'opération
28/02/11	Ouverture de l'Offre au Public et du Placement Global
01/03/11	Publication du résumé dans un quotidien national
18/03/11	Clôture de l'Offre au Public et du Placement Global (sauf clôture anticipée)
21/03/11	Centralisation par NYSE-Euronext Fixation du prix de l'Offre Date limite d'exercice de la clause d'extension Publication par NYSE-Euronext de l'avis de résultat Publication du communiqué confirmant le dimensionnement final et le taux de service Première cotation
24/03/11	Règlement-livraison des titres émis dans le cadre de l'opération
25/03/11	Début des négociations sur Alternext

Rappel fiscal

Afin de permettre aux souscripteurs personnes physiques de bénéficier, le cas échéant, du dispositif de réduction d'impôt sur le revenu ou d'impôt de solidarité sur la fortune, au titre de la souscription d'actions nouvelles, la Société s'engage à satisfaire aux conditions respectivement prévues au 2° du I de l'article 199 terdecies-0 A du Code général des impôts (s'agissant des réductions d'IR) et aux paragraphes a à g du 1 de l'article 885-0 V bis dudit Code (s'agissant des réductions d'ISF), dans les limites fixées par les textes législatifs et réglementaires.

Ne pas distribuer directement ou indirectement aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ni au Japon

Intermédiaires financiers



EUROLAND FINANCE

Prestataire de Services d'Investissement
Listing Sponsor
Intermédiaire en charge du placement

Caceis Corporate Trust

Service des titres des actions
Centralisateur

Avertissement

Des exemplaires du prospectus visé par l'Autorité des marchés financiers sous le n° 11-051 en date du 22 février 2011 sont disponibles sans frais auprès de Biosynex, 12 rue Ettore Bugatti 67201, Eckbolsheim et auprès des établissements habilités à recevoir les souscriptions. Le prospectus peut être consulté sur les sites Internet de Biosynex (www.biosynex.com) et de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org).

Tout investissement en action comporte des risques. Les investisseurs sont invités à se reporter aux facteurs de risques décrits dans le prospectus, relatifs à l'activité décrits dans le chapitre 4 de la 1^{ère} partie du prospectus et les risques liés à l'opération d'introduction en bourse décrits au chapitre 2 de la 2^{ème} partie du prospectus.

Contacts

Biosynex

M. Thierry Paper
Président directeur-général
Tél : +33 3 88 77 57 01
paper@biosynex.com

Euroland Finance

Listing sponsor - PSI
Mme Julia Bridger-Témin
Tél : + 33 1 44 70 20 84
jbridger@euroland-finance.com

Cap Value

Communication financière
M. Gilles Broquelet
Tél : + 33 1 80 81 50 00
gbroquelet@capvalue.fr